



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 |
CSA d'établissement

ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Le Comité social d'administration

Le CSA (ou CSAE) remplace le Comité Technique.

Il comprend le président (ou représentants de la présidence), la DRH et 10 membres qui seuls votent (+10 suppléant·es) élus par l'ensemble du personnel tant enseignant qu'administratif, titulaires que contractuel·es et vacataires(>64h/an). Ce sont pour eux que vous allez voter du 1^{er} au 8 décembre sous forme de listes présentées par les organisations syndicales de l'université.

Le CSA se réunit plusieurs fois par an afin de discuter et voter toutes les orientations concernant les personnels de l'université (campagne d'emploi, organisation du travail etc.). Vos représentants y ont la possibilité de faire remonter vos attentes, demandes comme cela a été le cas jusqu'à présent.

Une partie des membres du CSA siège également dans une Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail (FSSSCT) qui remplace le CHSCT. La Formation Spécialisée peut effectuer des visites de services ou de composantes et doit être consultée sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Les personnels de l'ESR sont incontestablement sous-payés. Mais, malgré une augmentation de la valeur du point d'indice de 3,5% en juillet (qui ne rattrape pas 10 ans de gel), plutôt que d'augmenter les salaires, le gouvernement nous impose des politiques indemnitaires (RIPEC, RIFSEEP, ...) sous forme de primes qui n'ont aucun impact sur la retraite et divisent les personnels. La FSU veut gagner l'équité dans la répartition des indemnités et renforcer l'indiciaire : **elle revendique une augmentation immédiate de tous les salaires et l'indexation de la valeur du point, a minima, sur l'inflation. Ce sont ces revendications que nous portons auprès de la présidence qui les a prises en compte au travers d'une refonte majeure et sans précédent de la politique indemnitaire pour les personnels de l'université.**

SALAIRES

EMPLOIS

Les élu·es FSU se mobilisent systématiquement contre les suppressions ou gels de postes, le recrutement de contractuel·es mal payé·es en lieu et place des titulaires et la multiplication des heures complémentaires, une mobilisation qui a trouvé un écho favorable à Lyon3 et permis de limiter le taux de contractuel·es dans notre établissement à 38%, là où, au niveau national, il est à 40%. C'est encore trop et nous ferons tout notre possible en CSA pour que les dotations budgétaires et les recrutements soient à la hauteur et répondent aux besoins des personnels et des étudiant·es.

Les élu·es FSU partagent vos conditions de travail. Leurs interventions dans les instances universitaires visent à améliorer l'organisation des services et leurs dotations, à empêcher une dégradation des conditions de travail et à dénoncer les pressions managériales.. Chaque voix donnera plus de force à nos élu·es pour vous défendre. Nous voulons collectivement et démocratiquement reprendre la main sur la qualité et le sens de notre travail, sur l'accomplissement de nos missions de service public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec les syndicats de la FSU





ENGAGÉ·ES **POUR** L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Pour la FSU, la Fonction Publique permet d'assurer l'intérêt général et contribue à la cohésion sociale et territoriale. La crise sanitaire a mis en évidence l'importance de services publics efficaces sur tout le territoire.

Nos actions

Dotations aux services et aux composantes, gestion et répartition des moyens et des postes, télétravail, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la FSU porte les revendications des personnels pour améliorer leurs conditions de travail et le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Ses élu.e.s se sont fortement impliqués pendant la conférence sociale.

Notre bilan

- Nos interventions et nos actions ont participé à l'abandon du projet d'université cible où les personnels de Lyon 3 auraient servi de variable d'ajustement
- Nos revendications constantes sur la situation des contractuels (alignement sur les grilles PPCR des titulaires, reconnaissance de carrière,...) ont été entendues et appliquées.
- Nos demandes récurrentes de transparence et d'harmonisation entre filières sur les primes et indemnités des titulaires ont abouti avec augmentation des primes et une plus grande transparence sur le CIA
- Nous avons milité pour que le télétravail passe de 2 à 2,5 jours et soit accessible dès 60% de quotité de travail (au lieu de 80%).
- Plus de transparence et une augmentation du régime indemnitaire des enseignants-chercheurs

Nos revendications

- Le télétravail à 3 jours.
- Pour un plan de requalification des personnels BIATSS (AENES, BIB et ITRF de toutes les BAP) de C en B et de B en A pour toutes les personnels assurant des tâches du corps supérieur
- Pour l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans toutes les procédures
- Pour la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche et le recrutement de personnels BIATSS titulaires correspondant à ces tâches.

Notre liste

ESTRAN Jacqueline	Faculté des langues	BONICALZI François	DNUM
PERRARD Marceline	PAPN	MIGNOT Lionel	BU
GOEPPER Sibylle	Faculté des langues	DAUTREPPE Xavier	BU
DERVEAU Olivier	Logistique	SUTTON Aleister	PAPN
PELLISSIER Gaëlle	BAIP	VARVIER Teddy	SCUIOP
FILLON Catherine	Faculté de droit	CHRISTOL Aurélien	Faculté des lettres
BENITHA Fabienne	Agence comptable	GAZEAU Chrystelle	Faculté de droit
DAVANTURE Henri	DNUM	CUREL Agnes	Faculté des lettres
FERROUD-PLATTET Julie	PAPN	BRUNET Sandrine	ED SEG
ELIE Bruno	DNUM	FEREZ Murielle	BU